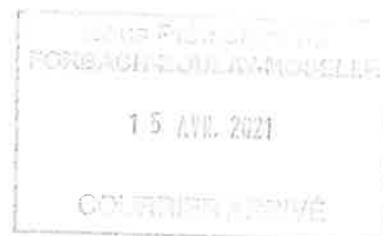


REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET
25570490000034

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune SYDEME

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT AVOLD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : SYDEME (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	38
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	39
B1.7 - Etat des engagements reçus	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	45 917 000,00	45 917 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 15 534 771,95	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	61 451 771,95	45 917 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 134 000,63	5 825 963,72
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	77 304,37	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 195 036,28
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 211 305,00	8 021 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	68 663 076,95	53 938 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	24 511 221,00	0,00	25 538 118,78	25 538 118,78	25 538 118,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 522 160,00	0,00	6 935 000,00	6 935 000,00	6 935 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 826 132,00	0,00	1 872 000,00	1 872 000,00	1 872 000,00
Total des dépenses de gestion des services		37 859 513,00	0,00	34 345 118,78	34 345 118,78	34 345 118,78
66	Charges financières	4 380 250,00	0,00	1 964 000,00	1 964 000,00	1 964 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 177 000,00	0,00	3 970 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	115 000,00		194 000,00	194 000,00	194 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		46 531 763,00	0,00	40 473 118,78	40 473 118,78	40 473 118,78
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	6 215 836,00		5 443 881,22	5 443 881,22	5 443 881,22
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 215 836,00		5 443 881,22	5 443 881,22	5 443 881,22
TOTAL		52 747 599,00	0,00	45 917 000,00	45 917 000,00	45 917 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	15 534 771,95
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 451 771,95
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	393 600,00	0,00	885 000,00	885 000,00	885 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 393 734,00	0,00	40 850 000,00	40 850 000,00	40 850 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 650 000,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
Total des recettes de gestion des services		44 802 334,00	0,00	43 635 000,00	43 635 000,00	43 635 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 107 233,01	0,00	714 735,00	714 735,00	714 735,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	1 520 265,00		831 000,00	831 000,00	831 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		52 429 832,01	0,00	45 180 735,00	45 180 735,00	45 180 735,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	2 564 000,00		736 265,00	736 265,00	736 265,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 564 000,00		736 265,00	736 265,00	736 265,00
TOTAL		54 993 832,01	0,00	45 917 000,00	45 917 000,00	45 917 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 917 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 707 616,22
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	49 260,00	11 260,00	100 000,00	100 000,00	111 260,00
21	Immobilisations corporelles	373 278,77	6 586,37	1 115 735,63	1 115 735,63	1 122 322,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	806 031,76	59 458,00	0,00	0,00	59 458,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 228 570,53	77 304,37	1 495 735,63	1 495 735,63	1 573 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	241 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 245 600,00	0,00	3 765 000,00	3 765 000,00	3 765 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	365 000,00	0,00	1 137 000,00	1 137 000,00	1 137 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	13 851 600,00	0,00	4 902 000,00	4 902 000,00	4 902 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 080 170,53	77 304,37	6 397 735,63	6 397 735,63	6 475 040,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 564 000,00		736 265,00	736 265,00	736 265,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 564 000,00		736 265,00	736 265,00	736 265,00
	TOTAL	17 644 170,53	77 304,37	7 134 000,63	7 134 000,63	7 211 305,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 211 305,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	55 082,50	55 082,50	55 082,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 221 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 221 100,00	0,00	55 082,50	55 082,50	55 082,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	RÉSERVES (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
	Total des recettes financières	180 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 401 100,00	0,00	382 082,50	382 082,50	382 082,50
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 215 836,00		5 443 881,22	5 443 881,22	5 443 881,22
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 215 836,00		5 443 881,22	5 443 881,22	5 443 881,22
	TOTAL	30 616 936,00	0,00	5 825 963,72	5 825 963,72	5 825 963,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 195 036,28
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 021 000,00
---	---------------------

Pour information :

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

4 707 616,22

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 538 118,78		25 538 118,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 935 000,00		6 935 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		75 000,00	75 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 872 000,00		1 872 000,00
66	Charges financières	1 964 000,00	0,00	1 964 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 970 000,00	733 000,00	4 703 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	194 000,00	4 415 881,22	4 609 881,22
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		220 000,00	220 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		40 473 118,78	5 443 881,22	45 917 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 534 771,95
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 451 771,95
---	----------------------

+

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	380 000,00	380 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 765 000,00	0,00	3 765 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	280 000,00		280 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	111 260,00	0,00	111 260,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 122 322,00	0,00	1 122 322,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	59 458,00	0,00	59 458,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 137 000,00	0,00	1 137 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		31 265,00	31 265,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	325 000,00	325 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 475 040,00	736 265,00	7 211 305,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 211 305,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	885 000,00		885 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		85 000,00	85 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 850 000,00		40 850 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		240 000,00	240 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 900 000,00		1 900 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	714 735,00	380 000,00	1 094 735,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	831 000,00	31 265,00	862 265,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	45 180 735,00	736 265,00	45 917 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 917 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	55 082,50	0,00	55 082,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	733 000,00	733 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	327 000,00	0,00	327 000,00
28	Amortissement des immobilisations		4 290 881,22	4 290 881,22
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		125 000,00	125 000,00
3...	Stocks	0,00	295 000,00	295 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	382 082,50	5 443 881,22	5 825 963,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 195 036,28
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 021 000,00
---	---------------------

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M, 41, en M, 43 et en M, 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	24 511 221,00	25 538 118,78	25 538 118,78
6021	Matières consommables	2 160 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	120 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	680 000,00	600 000,00	600 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	897 900,00	850 000,00	850 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	19 000,00	80 000,00	80 000,00
6064	Fournitures administratives	64 820,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	715 400,00	720 000,00	720 000,00
6068	Autres matières et fournitures	249 000,00	159 118,78	159 118,78
611	Sous-traitance générale	13 793 051,00	15 000 000,00	15 000 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	920 000,00	645 000,00	645 000,00
6132	Locations immobilières	5 108,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	366 976,00	950 000,00	950 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	662 200,00	600 000,00	600 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	118 000,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 101 500,00	1 000 000,00	1 000 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	574 500,00	650 000,00	650 000,00
6156	Maintenance	44 000,00	44 000,00	44 000,00
6161	Multirisques	265 500,00	0,00	0,00
6168	Autres	74 500,00	325 000,00	325 000,00
618	Divers	13 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	176 500,00	150 000,00	150 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 300,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	55 876,00	40 000,00	40 000,00
6241	Transports sur achats	683 240,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	44 500,00	55 000,00	55 000,00
6256	Missions	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 800,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 900,00	47 000,00	47 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 450,00	16 000,00	16 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 500,00	23 000,00	23 000,00
6287	Remboursements de frais	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	40 000,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	104 700,00	80 000,00	80 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 250,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	412 750,00	1 165 000,00	1 165 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 522 160,00	6 935 000,00	6 935 000,00
6211	Personnel intérimaire	391 040,00	30 000,00	30 000,00
6218	Autre personnel extérieur	178 100,00	3 000,00	3 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	27 400,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	5 300,00	38 000,00	38 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	32 000,00	32 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	155 600,00	61 000,00	61 000,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	0,00	27 000,00	27 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 850,00	5 000,00	5 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 472 200,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6412	Congés payés	0,00	515 000,00	515 000,00
6413	Primes et gratifications	169 800,00	817 000,00	817 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	974 000,00	974 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 830 000,00	2 082 000,00	2 082 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	268 950,00	270 000,00	270 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	609 200,00	613 000,00	613 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 400,00	246 000,00	246 000,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	22 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	24 000,00	24 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 200,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 400,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	331 420,00	180 000,00	180 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 826 132,00	1 872 000,00	1 872 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	900,00	0,00	0,00

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6518	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
6531	Indemnités élus	31 332,00	35 000,00	35 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 900,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	11 000,00	11 000,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	7 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 780 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		37 859 513,00	34 345 118,78	34 345 118,78
66	Charges financières (b) (8)	4 380 250,00	1 964 000,00	1 964 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 402 000,00	1 870 000,00	1 870 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-24 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	81 250,00	67 000,00	67 000,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	1 884 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	37 000,00	27 000,00	27 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 177 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 600 000,00	11 000,00	11 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	575 000,00	3 957 000,00	3 957 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	115 000,00	194 000,00	194 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	115 000,00	194 000,00	194 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		46 531 763,00	40 473 118,78	40 473 118,78
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
6031	Variation stocks mat. premières	60 000,00	75 000,00	75 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 081 265,00	733 000,00	733 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 700 000,00	4 290 881,22	4 290 881,22
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	134 571,00	125 000,00	125 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	70 000,00	20 000,00	20 000,00
7135	Variation des stocks de produits	170 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 747 599,00	45 917 000,00	45 917 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	15 534 771,95
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	61 451 771,95
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	373 159,51
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	373 159,51
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers,

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	393 600,00	885 000,00	885 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	300 000,00	585 000,00	585 000,00
64198	Autres remboursements	2 000,00	300 000,00	300 000,00
6459	Rembours° charges SS et prévoyance	91 600,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 393 734,00	40 850 000,00	40 850 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	3 980 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
703	Ventes de produits résiduels	1 535 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
706	Prestations de services	35 613 734,00	36 084 000,00	36 084 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	10 000,00	10 000,00
7088	Autres produits activités annexes	265 000,00	456 000,00	456 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	365 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	365 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 650 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
7588	Autres	2 650 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		44 802 334,00	43 635 000,00	43 635 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 107 233,01	714 735,00	714 735,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	85 000,00	85 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 560 000,00	4 735,00	4 735,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	251 000,00	490 000,00	490 000,00
778	Autres produits exceptionnels	2 296 233,01	135 000,00	135 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	1 520 265,00	831 000,00	831 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	114 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	31 265,00	31 000,00	31 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	1 375 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		52 429 832,01	45 180 735,00	45 180 735,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 564 000,00	736 265,00	736 265,00
6031	Variation stocks mat. premières	60 000,00	85 000,00	85 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	70 000,00	55 000,00	55 000,00
7135	Variation des stocks de produits	170 000,00	185 000,00	185 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	380 000,00	380 000,00	380 000,00
7866	Rep. dépréciat°. éléments financiers	0,00	31 265,00	31 265,00
796	Transferts charges financières	1 884 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 564 000,00	736 265,00	736 265,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 993 832,01	45 917 000,00	45 917 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 917 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	49 260,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	49 260,00	80 000,00	80 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	373 278,77	1 115 735,63	1 115 735,63
2128	Aménagement Autres terrains	15 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	6 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	68 834,38	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	152 939,89	500 000,00	500 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	190 000,00	190 000,00
2155	Outils industriel	45 559,60	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	24 793,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	16 833,50	240 000,00	240 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 308,30	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 010,10	140 735,63	140 735,63
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	806 031,76	0,00	0,00
2313	Constructions	296 487,29	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	466 954,01	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	42 590,46	0,00	0,00
20211	Opération d'équipement n° 20211 (5)	0,00	280 000,00	280 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 228 570,53	1 495 735,63	1 495 735,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	241 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	241 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 245 600,00	3 765 000,00	3 765 000,00
1641	Emprunts en euros	13 245 600,00	3 765 000,00	3 765 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	365 000,00	1 137 000,00	1 137 000,00
274	Prêts	0,00	800 000,00	800 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	365 000,00	337 000,00	337 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		13 851 600,00	4 902 000,00	4 902 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 080 170,53	6 397 735,63	6 397 735,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 564 000,00	736 265,00	736 265,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	380 000,00	411 265,00	411 265,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	88 000,00	88 000,00	88 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	51 000,00	51 000,00	51 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	221 000,00	221 000,00	221 000,00
2961	Dépréc. titres de participation	0,00	31 265,00	31 265,00
	Charges transférées	2 184 000,00	325 000,00	325 000,00
31	Matières premières (et fournitures)	60 000,00	85 000,00	85 000,00
33	En-cours de production de biens	70 000,00	55 000,00	55 000,00
355	Produits finis	170 000,00	185 000,00	185 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 884 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 564 000,00	736 265,00	736 265,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 644 170,53	7 134 000,63	7 134 000,63

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	77 304,37
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 211 305,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	55 082,50	55 082,50
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	55 082,50	55 082,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 221 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 221 100,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 221 100,00	55 082,50	55 082,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	327 000,00	327 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	180 000,00	327 000,00	327 000,00
	Total des recettes financières	180 000,00	327 000,00	327 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	24 401 100,00	382 082,50	382 082,50
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
2111	Terrains nus	0,00	1 700,00	1 700,00
2115	Terrains bâtis	250 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	1 800,00	1 800,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 300,00	2 300,00
2138	Autres constructions	0,00	503 000,00	503 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	2 200,00	2 200,00
2182	Matériel de transport	0,00	222 000,00	222 000,00
261	Titres de participation	31 265,00	0,00	0,00
274	Prêts	800 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	30 000,00	15 917,25	15 917,25
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	8 194,86	8 194,86
28088	Autres immobilisations incorporelles	75 000,00	82 737,01	82 737,01
28128	Aménagement Autres terrains	110 000,00	113 931,08	113 931,08
28131	Bâtiments	1 600 000,00	1 663 629,12	1 663 629,12
28135	Installations générales, agencements, ..	170 000,00	172 244,93	172 244,93
28138	Autres constructions	850 000,00	438 889,51	438 889,51
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	28,90	28,90
28153	Installations à caractère spécifique	430 000,00	864 799,54	864 799,54
28155	Outillage industriel	220 000,00	317 460,81	317 460,81
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	30 083,81	30 083,81
28182	Matériel de transport	359 000,00	101 285,87	101 285,87
28183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	20 794,52	20 794,52
28184	Mobilier	10 000,00	5 316,65	5 316,65
28188	Autres	770 000,00	455 567,36	455 567,36
31	Matières premières (et fournitures)	60 000,00	75 000,00	75 000,00
33	En-cours de production de biens	70 000,00	20 000,00	20 000,00
355	Produits finis	170 000,00	200 000,00	200 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	134 571,00	125 000,00	125 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 215 836,00	5 443 881,22	5 443 881,22
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	30 616 936,00	5 825 963,72	5 825 963,72

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 195 036,28
--	---------------------

=

SYDEME - SYDEME - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 021 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Ri 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20211 (1)
LIBELLE : Unité d"hygiénisation Méthavalor

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	280 000,00	b 280 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-280 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					
51928 Autres avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
9621513002	25/12/2020	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		64 204 245,83					1 869 142,25	0,00	253 131,34	253 131,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		64 204 245,83					1 869 142,25	0,00	253 131,34	253 131,34
13737 - 5045920 CDC 5.362 K&Amp;#8364;	N	0,00	A-1	4 778 789,24	34,00	R		1,750	104 051,59	83 628,81	0,00	20 451,98
BANQUE POP - 05885104	N	0,00	A-1	1 093 750,00	8,75	F		1,740	125 000,00	18 215,63	0,00	515,05
CAISSE D'EPARGNE 3 ME 2008-28	N	0,00	A-1	1 550 939,88	8,00	F		4,840	162 832,71	72 139,69	0,00	6 718,44
CDC 1 110 394.81 - n°1362841	N	0,00	A-1	1 110 394,81	22,00	R		1,500	32 171,91	12 245,78	0,00	4 020,79
CDC 2 584 351.80 - n°1362843	N	0,00	A-1	2 584 351,80	22,00	R		1,500	78 877,44	28 501,04	0,00	9 358,05
CDC n°8130 4.787.002 &Amp;#8364; 2014-4	N	0,00	A-1	4 274 494,08	34,00	R		1,750	93 071,25	74 803,65	0,00	48 783,27
CE 10M 2010	N	0,00	A-1	7 342 446,93	14,50	F		4,130	378 137,27	297 536,77	0,00	4 793,77
CELCA 3 M&Amp;#8364; 2010-34 n°8533908	N	0,00	A-1	2 079 204,16	14,00	F		4,640	108 767,55	94 475,07	0,00	47 237,93
CFF 2003-21 1M 558567252000	N	0,00	A-1	72 216,03	1,00	F		4,400	72 216,03	1 599,82	0,00	0,00
CFF 3,5 M&Amp;#8364; 2002-22 n° 85672520	N	0,00	A-1	504 580,18	1,83	F		5,550	268 866,72	21 324,28	0,00	36,34
CREDIT FONCIER 10M 2011	N	0,00	A-1	7 554 605,18	15,50	F		4,680	345 420,30	352 371,22	0,00	72 809,66
SAARLB 1.9ME 2014-29 HRA 6589	N	0,00	A-1	1 094 915,25	8,50	F		4,000	128 813,56	41 835,42	0,00	8 874,60
SAARLB 2ME 2014-29	N	0,00	A-1	1 100 000,09	8,25	F		4,000	133 333,32	41 983,65	0,00	3 573,55
SAARLB 3,6 M 2013 - HRA 8589 -	N	0,00	A-1	1 939 004,36	8,00	F		3,900	242 375,52	72 027,34	0,00	14 824,97
SFIL 10.8 M&Amp;#8364; 2020-2038	N	0,00	A-1	10 837 066,72	18,00	F		0,150	602 059,26	17 654,14	0,00	6 539,03
SOCIETE GENERALE - 1M 2004-17	N	0,00	A-1	311 356,76	4,67	F		4,790	61 000,27	13 586,33	0,00	366,42
SOCIETE GENERALE 2 M 2007	N	0,00	A-1	1 206 479,43	11,75	F		4,360	80 464,12	51 298,80	0,00	4 227,56
Soc Gen 10M 2011-35 n°0639/102	N	0,00	B-1	7 349 548,47	15,50	V		3,430	357 448,95	250 938,26	0,00	0,00
Soc Gen 10M&Amp;#8364; 2009 17945002	N	0,00	A-1	7 420 102,46	14,25	F		4,380	391 633,01	322 976,55	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICINE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		64 204 245,83					3 766 540,78	1 869 142,25	0,00	253 131,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Soc.Gen 10M 2011-35 n°0639/102	SOGENAL	10 000 000,00	7 349 548,47	1	24,25		3,43	5,93	0,00	0	3,430	250 938,26	0,00	11,45
TOTAL (B)		10 000 000,00	7 349 548,47						0,00			250 938,26	0,00	11,45
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	7 349 548,47						0,00			250 938,26	0,00	11,45

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	56 854 697,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	11,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 349 548,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Date
L	Frais de recherche et développement	10	05/07/2016
L	Logiciels	2	05/07/2016
L	Matériel informatique	3	05/07/2016
L	Matériel électronique mobile (téléphones, équipement vidéo, sonorisation)	3	05/07/2016
L	Véhicules légers (voitures, fourgonnettes < 3,5 T)	5	05/07/2016
L	Bacs, poubelles multiflux, conteneurs, caissons	5	05/07/2016
L	Camions, porteurs, tracteurs et semi-remorques - véhicules industriels > 3,5 T	8	05/07/2016
L	Engins	8	05/07/2016
L	Mobilier	10	05/07/2016
L	Equipement de garage et ateliers	10	05/07/2016
L	Installations techniques	8	05/07/2016
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	05/07/2016
L	Agencement et aménagements de bâtiments	10	05/07/2016
L	Agencement et aménagements de terrains	15	05/07/2016
L	Installations de voirie	20	05/07/2016
L	Bâtiments légers - abris	15	05/07/2016
L	Constructions - Gros œuvre	25	05/07/2016
L	Constructions - Second œuvre	15	05/07/2016
L	Unité de méthanisation : bâtiments et/ou installations	20	05/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	194 000,00		1 268 340,85	1 462 340,85	862 265,00	600 075,85
Contentieux SUEZ	194 000,00	29/03/2021	406 075,85	600 075,85	0,00	600 075,85
Sydeme Developpement	0,00	29/03/2021	800 000,00	800 000,00	800 000,00	0,00
Sydeme Developpement	0,00	29/03/2021	31 265,00	31 265,00	31 265,00	0,00
Congés Payés	0,00	29/03/2021	31 000,00	31 000,00	31 000,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	194 000,00		1 268 340,85	1 462 340,85	862 265,00	600 075,85
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 145 000,00	I 4 145 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 765 000,00	3 765 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 765 000,00	3 765 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		380 000,00	380 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	380 000,00	380 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 145 000,00	77 304,37	0,00	4 222 304,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 742 881,22	III 4 742 881,22
Ressources propres externes de l'année (a)		327 000,00	327 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	327 000,00	327 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 415 881,22	4 415 881,22
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 917,25	15 917,25
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 194,86	8 194,86
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 737,01	82 737,01
28128	Aménagement Autres terrains	113 931,08	113 931,08
28131	Bâtiments	1 663 629,12	1 663 629,12
28135	Installations générales, agencements, ..	172 244,93	172 244,93
28138	Autres constructions	438 889,51	438 889,51
28151	Installations complexes spécialisées	28,90	28,90
28153	Installations à caractère spécifique	864 799,54	864 799,54
28155	Outillage industriel	317 460,81	317 460,81
28181	Installations générales, agencements	30 083,81	30 083,81
28182	Matériel de transport	101 285,87	101 285,87
28183	Matériel de bureau et informatique	20 794,52	20 794,52
28184	Mobilier	5 316,65	5 316,65
28188	Autres	455 567,36	455 567,36
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	125 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 742 881,22	0,00	2 195 036,28	0,00	6 937 917,50

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 222 304,37
Ressources propres disponibles	IV	6 937 917,50
Solde	V = IV – II (6)	2 715 613,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois, ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	5 635 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	5 635 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	45 180 735,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	12,47
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2012	Mobilier : Flotte poids lourds	162 131,35	DEUTSCHE LEASING France	8	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014	Mobilier : Machine de recyclage L. GRAN 65	25 845,72	NATIXIS LEASE	8	25 845,72	0,00	0,00	0,00	0,00	25 845,72
2014	Mobilier : Machine de façonnage de sacs	87 016,32	NATIXIS LEASE	8	87 016,32	0,00	0,00	0,00	0,00	87 016,32
2014	Mobilier : Installation de soufflage de film	290 545,92	NATIXIS LEASE	8	290 545,92	0,00	0,00	0,00	0,00	290 545,92
2014	Mobilier : Système de silo externe	23 376,36	NATIXIS LEASE	8	23 376,36	0,00	0,00	0,00	0,00	23 376,36
2014	Mobilier : Machine d'impression flexographique	34 608,84	NATIXIS LEASE	8	34 608,84	2 884,07	0,00	0,00	0,00	37 492,91
2014	Mobilier : Quatre semi-remorques FM	40 048,44	NATIXIS LEASE	7	13 349,48	0,00	0,00	0,00	0,00	13 349,48
2014	Mobilier : Quatre semi-remorques FM	40 048,44	NATIXIS LEASE	7	13 349,48	0,00	0,00	0,00	0,00	13 349,48
2014	Mobilier : Quatre semi-remorques FM	40 048,44	NATIXIS LEASE	7	13 349,48	0,00	0,00	0,00	0,00	13 349,48
2015	Mobilier : Deux semi remorques de collecte de verre	62 929,68	AUXIFIP - 92548 MONTRouGE	8	62 929,68	62 929,68	62 929,68	0,00	188 789,04	377 578,08
2015	Mobilier : Une chargeuse et godets	40 690,68	AUXIFIP - 92548 MONTRouGE	8	40 690,68	40 690,68	40 690,68	0,00	122 072,04	244 144,08
2019	Mobilier : Benne à ordures ménagères	34 578,24	BPCE LEASE	8	34 578,24	34 578,24	34 578,24	34 578,24	69 156,48	207 469,44
2019	Mobilier : Une semi remorque	27 826,68	LA BANQUE POSTALE	8	27 826,68	27 826,68	27 826,68	27 826,68	55 653,36	166 960,08
2020	Mobilier : Mini benne à ordures ménagères	7 027,86	CAISSE EPARGNE LEASE	5	28 111,44	28 111,44	28 111,44	28 111,44	0,00	112 445,76

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				6 353 007,30	6 353 007,30	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					6 353 007,30	6 353 007,30	0,00

IV – ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	3,50	1,00	4,50
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	8,50	1,00	9,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1,0 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

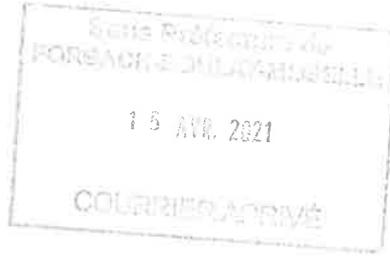
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 **55**
Nombre de membres présents : 0 **34**
Nombre de suffrages exprimés : 0 **42**
VOTES :
Pour : 0 **37**
Contre : 0
Abstentions : 0 **5**

Date de convocation : **23 Mars 2021**

Présenté par (1),
A le **MORSBACH**
(1), **29 Mars 2021**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le **MORSBACH 29 Mars 2021**
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



le Président

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **14 avril 2021**

A, le
MORSBACH,
le 29 mars
2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant :